

PRAYERS

The Order being read for the consideration of the report stage of Bill C-39, An Act to amend the Currency and Exchange Act, as reported (with amendments), from the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs;

On motion of Mr. Goyer, seconded by Mrs. Sauvé, the Bill, as amended, was concurred in at the report stage.

Mr. Goyer, seconded by Mrs. Sauvé, moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

And debate arising thereon;

[At 5.00 o'clock p.m., Private Members' Business was called pursuant to Standing Order 15(4)]

(Notices of Motions)

Items numbered 4, 11, 21 and 24, having been called a second time and not having been proceeded with, were dropped pursuant to Standing Order 49(1).

Mr. Forrestall, seconded by Mr. Paproski, moved,—That, in the opinion of this House, the government should consider the advisability of introducing legislation to amend the Unemployment Insurance Act to provide benefits to the adoptive parent of an infant, similar to the maternity benefits now provided to workers who are unemployed due to pregnancy.—(Notice of Motion No. 26).

And debate arising thereon;

The hour for Private Members' Business expired.

Debate was resumed on the motion of Mr. Goyer, seconded by Mrs. Sauvé,—That Bill C-39, An Act to amend the Currency and Exchange Act, be now read a third time and do pass.

And debate continuing;

Mr. Ritchie, seconded by Mr. Baker (Grenville—Carleton), moved in amendment thereto,—That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and by substituting the following therefor:

"Bill C-39, An Act to amend the Currency and Exchange Act, be not now read a third time, but that it be referred back to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs for the purpose of re-considering the method of authorizing the issuance of gold coins and in particular gold bullion coins".

And the question being put on the amendment, it was negatived on the following division:

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du Bill C-39, Loi modifiant la Loi sur la monnaie et les changes, rapporté avec des amendements par le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Sur motion de M. Goyer, appuyé par M^{me} Sauvé, ce bill, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport.

M. Goyer, appuyé par M^{me} Sauvé, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement)

(Avis de motions)

Il est fait appel pour la deuxième fois des articles numéros 4, 11, 21 et 24 et comme ils ne sont pas abordés, ils sont supprimés, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 49 du Règlement.

M. Forrestall, appuyé par M. Paproski, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de déposer une loi visant à modifier la Loi sur l'assurance-chômage de façon à accorder aux parents adoptifs d'un enfant des prestations semblables aux prestations de maternité accordées aux employées qui ne travaillent pas, par suite de grossesse.—(Avis de motion n^o 26).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Goyer, appuyé par M^{me} Sauvé,—Que le Bill C-39, Loi modifiant la Loi sur la monnaie et les changes, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit;

M. Ritchie, appuyé par M. Baker (Grenville—Carleton), propose l'amendement suivant,—Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en remplaçant par ce qui suit:

«le Bill C-39, Loi modifiant la Loi sur la monnaie et les changes, ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, aux fins de réétudier la façon d'autoriser l'émission de pièces de monnaie d'or et en particulier de pièces d'or pur».

L'amendement, mis aux voix, est rejeté, par le vote suivant: